



LA VOIX D'HUGO

N°15 - Juillet 2025

Frelons asiatiques - prudence !



Avec l'arrivée des beaux jours, nous constatons une recrudescence des nids de frelons, notamment des frelons asiatiques. Je tiens à vous rappeler que la destruction des nids situés sur les propriétés privées relève de la responsabilité du propriétaire ou de l'occupant des lieux. Il est important de ne pas intervenir soi-même, ces insectes pouvant se montrer agressifs et dangereux.

- . Ne tentez pas de le détruire par vos propres moyens
- . Faites appel à un professionnel agréé
- . Vous pouvez consulter la mairie pour obtenir une liste de prestataires
- . La commune ne peut légalement intervenir que sur le domaine public.



Inscription au registre des personnes vulnérables

Suite à la mise à jour du plan communal de sauvegarde et dans le cadre de la lutte contre l'isolement, la commune met en place un registre nominatif des personnes vulnérables.

En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels (climatiques, épidémiologiques, ...) le registre permettra à la mairie de contacter régulièrement ou exceptionnellement (inondation, canicule, ..) les personnes inscrites pour s'assurer de leur bien-être et de leur sécurité. L'inscription sur le registre est nominative et facultative, les données recueillies sont confidentielles, elles doivent être mises à jour régulièrement et sont destinées à l'usage exclusif du maire et des personnes désignées par le maire.

Qui peut s'inscrire : Les personnes de + de 65 ans, les personnes de + de 60 ans reconnues inaptes au travail, les personnes adultes handicapées (résidant à leur domicile).

Qui peut solliciter l'inscription :

La personne elle-même, son représentant légal ou un tiers (membre de la famille, ami, médecin traitant, service d'aide à domicile, ...), sous réserve de l'accord de l'intéressé au moment de la demande.

La réserve citoyenne de sécurité civile



La commune a validé récemment en conseil municipal la création d'une réserve communale de sécurité civile. Composée de bénévoles, celle-ci aura pour but d'apporter son concours aux élus et au personnel communal en matière d'information et de préparation de la population aux risques majeurs encourus sur la commune, en soutien et assistance à la population en cas de sinistre important, d'appui logistique et de rétablissement des

activités en fin de crise. La réserve communale de sécurité civile peut ainsi être déclenchée en cas de crise majeure comme une inondation, un incendie d'ampleur, un accident industriel important, un risque climatique ou encore une crise sanitaire. Elle ne vise en aucune manière à se substituer ou à concurrencer les services publics de secours et d'urgence. Elle vient en complément. Pour s'engager dans la réserve, merci de déposer votre demande d'intégration par mail ou courrier en mairie (formulaire disponible en mairie). Alors, si vous avez un peu de temps et que vous souhaitez vous engager pour votre ville et la sécurité des habitants, n'hésitez pas à nous rejoindre. Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements, prenez contact avec la mairie pour en discuter de vive voix.



LA VOIX D'HUGO



Concours des maisons fleuries et des jardins d'agrément

Avec le début l'été, retour de notre traditionnel concours. Pour mémoire les règles du jeu : un groupe d'élus fera un premier passage de présélection courant juillet. Au cours d'un deuxième passage le jury des maisons fleuries retiendra les plus belles réalisations.

Résultats et remise des prix le 11 novembre.

Tous à vos jardins !



Nouvelles d'été de la bibliothèque

Des nouveautés seront disponibles avant la fermeture du 20 juillet. Faites-le plein de livres jeunesse et adultes pour le temps des vacances. Réouverture de votre bibliothèque le vendredi 22 août à 16h15.



En cas de besoin urgent de livre : possible de réserver ou de se rendre dans les 29 autres bibliothèques du réseau : toutes les infos sont sur le site :

<https://www.bibliotheque-agglo-stomer.fr>

2 boîtes à lire sont également à votre disposition dans la commune : devant la mairie et en haut de la rue des Bruyères sur le nouvel espace du carrefour.

Bon été avec des lectures passionnantes !

L'AGENDA

Dimanche 6 juillet : Concours Agility - 9h à 17h
Terrain Club Canin

Dimanche 13 juillet : La Draisienne Club Cyclo
Inscription de 7h à 10h30
Salle Jean Lefebvre

Lundi 14 juillet : Kermesse - Animation - Feu d'artifice

NOUVEAUTE

Vendredi 25 juillet : Concerts gratuits Urban boat
19h à 22h au Pont d'Asquin

Samedi 2 août : Spectacle des 35 ans du centre aéré

Samedi 2 et Dimanche 3 août : Brocante Rue du Choquel et
Ducasse du Pont d'Asquin

Samedi 30 août : Don du sang - Salle Jean Lefebvre

Samedi 6 septembre : Concours de belote JSR
Salle Communale

Vendredi 12 septembre : Accueil des nouveaux arrivants
19h Salle Communale

Samedi 13 et dimanche 14 septembre :
FÊTE DU VILLAGE

Samedi 20 septembre : Soirée années 80 Force de Vaincre

Dimanche 21 septembre : Loto Force de Vaincre

Dimanche 28 septembre : Brocante Comité des Fêtes

